

POPULATION

Les défis du Poitou-Charentes face à une baisse d'actifs à l'horizon 2020

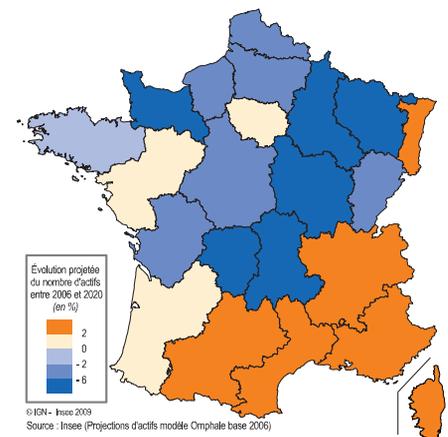
La population active du Poitou-Charentes baisserait de -3,7% entre 2006 et 2020. Malgré l'attractivité démographique de la région, l'apport migratoire est insuffisant pour enrayer la tendance. Le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail ne compenserait pas les départs à la retraite. Le renforcement de l'activité des jeunes et des femmes atténuerait cette baisse. Une augmentation de l'activité des seniors aurait un impact conséquent.

Le Poitou-Charentes est une des premières régions touchées par le vieillissement de la population malgré son attractivité migratoire. Sa population active, c'est-à-dire les personnes ayant ou cherchant un emploi, commence à se réduire. La tendance s'accroîtra après 2013.

La baisse du nombre d'actifs sera entraînée principalement par le passage à la retraite des actifs de plus de 50 ans qui sont, en proportion, nombreux en Poitou-Charentes. Avec un taux de 24 % en 2006, la région occupe la 6^e position des régions françaises les plus âgées. Le Limousin arrive en tête avec 25,4 % devant l'Auvergne, la Corse, l'Aquitaine et la Bourgogne. Ainsi, entre 2006 et 2020, si les tendances passées se poursuivent, le nombre d'actifs picot-charentais baissera de -3,7 %, passant de 777 700 à 749 200 personnes. Cette baisse projetée contraste avec l'augmentation de +1 % attendue pour la France métropolitaine d'ici 2020. Cette hausse serait légèrement plus

forte en province (+1,3 %) en raison de la stabilité observée en Île-de-France (+0,1 %) (illustration 1).

Taux d'évolution de la population active (scénario tendanciel) (illustration 1)



Le vieillissement des baby-boomers à l'origine de la baisse de population active

L'évolution du nombre d'actifs s'explique par des facteurs démographiques tels que le vieillissement de la population et les migrations résidentielles mais aussi par d'autres facteurs comme la modification des comportements d'activité (illustration 2).

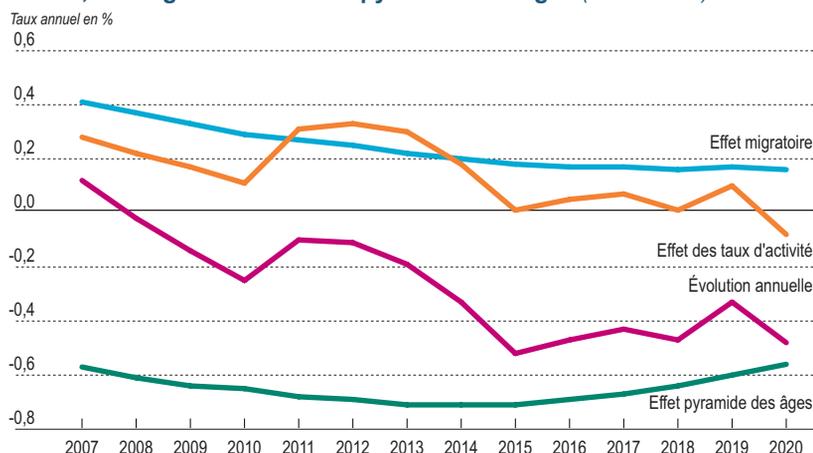
Sur la période 2006-2020 et selon le scénario tendanciel de projection de population active, le vieillissement de la population est le seul facteur responsable de la baisse qui serait de -5 000 actifs par an, soit un taux annuel moyen de -0,7 %.

En Poitou-Charentes, les départs à la retraite des générations du baby-boom ne seraient pas compensés par l'arrivée sur le marché du travail des jeunes générations. Entre 2006 et 2020, si les tendances passées se prolongeaient, 15 100 jeunes picto-charentais entreraient chaque année sur le marché du travail. Sur la même période, 18 800 actifs de la région âgés de plus de 55 ans quitteraient ce marché tous les ans (illustration 3).

L'apport migratoire augmenterait la population active de +0,2 % par an, soit un gain annuel de 1 800 actifs. Mais c'est au-delà de l'âge de 30 ans que ce solde migratoire est positif. Entre 20 et 29 ans, il est négatif et ces départs de jeunes, plus nombreux que les arrivées, contribuent aussi au vieillissement de la population active. La concurrence avec les bassins d'emploi dynamiques, en particulier les grandes villes, n'est pas à l'avantage de la région. Une offre plus abondante d'emplois qualifiés serait sans doute une réponse au départ des jeunes actifs.

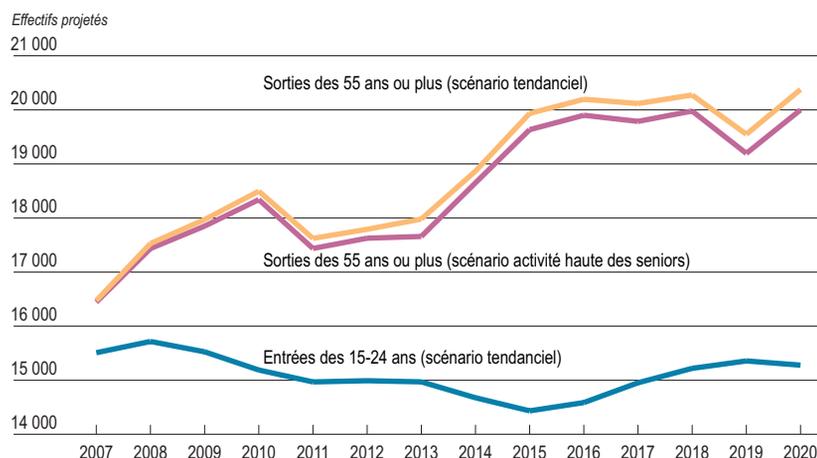
L'augmentation des taux d'activité pourrait contribuer à atténuer la baisse de la population active à raison de +1 100 actifs par an. Sur la décennie passée, les comportements d'activité ont évolué en lien avec les réformes des retraites de 1993 à 2003 mais aussi avec la progression de l'activité des femmes et en fonction de l'attractivité de l'offre d'emploi. Cet effet positif du taux d'activité est cependant faible car dans la région, les jeunes et les femmes ont déjà des taux d'activité

Évolution de la population active en Poitou-Charentes selon les taux d'activité, les migrations et l'effet pyramide des âges (illustration 2)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs, scénario tendanciel)

Entrées des jeunes sur le marché de l'emploi et sorties des seniors à l'horizon 2020 en Poitou-Charentes (illustration 3)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs)

Évolution des taux d'activité en Poitou-charentes et France métropolitaine selon l'hypothèse tendancielle (illustration 4)

	Hypothèse tendancielle			
	France métropole		Poitou-Charentes	
	2006	2020	2006	2020
	(en %)	(en %)	(en %)	(en %)
15 à 19 ans	17,87	17,62	20,84	20,49
20 à 24 ans	67,28	66,98	70,50	70,16
25 à 29 ans	89,33	89,34	90,84	90,84
30 à 34 ans	90,70	90,65	91,61	91,54
35 à 39 ans	90,70	90,83	91,59	91,71
40 à 44 ans	90,61	90,94	91,43	91,66
45 à 49 ans	88,97	90,77	89,88	91,47
50 à 54 ans	83,96	86,45	84,87	87,16
55 à 59 ans	59,32	64,05	56,19	61,15
60 à 64 ans	14,91	20,70	10,54	14,93

Source : Insee (EAR 2004-2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs)

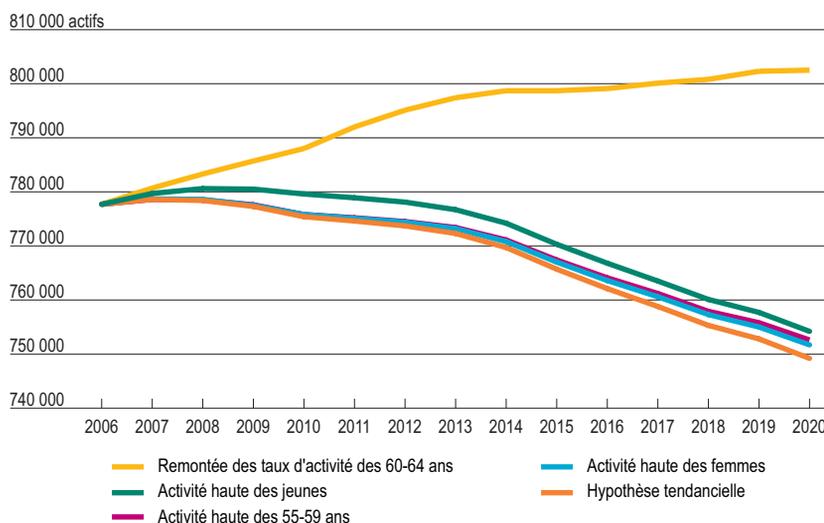
relativement élevés, à l'inverse de ceux des seniors (illustration 4).

Accompagner les jeunes dans la vie active

Le taux d'activité des jeunes est plus élevé en région (45,2 %) qu'au niveau national (42,6 %). Mais il reste inférieur de dix points à celui observé dans l'Europe des 15. Une augmentation semble possible. En effet on peut supposer que des emplois seront à pourvoir, suite aux nombreux départs en retraite, ce qui est un facteur favorable à l'entrée dans la vie active des jeunes. Cependant ce scénario « activité haute des jeunes » n'aurait que peu d'impact sur l'évolution du nombre d'actifs à l'horizon 2020 : -3 % de baisse au lieu des -3,7 % du scénario tendanciel (illustrations 5, 6 et 7).

Les jeunes picto-charentais âgés de 15 à 24 ans entrent tôt sur le marché du travail. Les possibilités d'embauche à l'issue de filières courtes (CAP/BEP) sont fréquentes dans la région. La part des jeunes de 15 à 24 ans détenteurs d'un CAP ou BEP dans l'ensemble des jeunes de ces âges ayant un emploi est de 31 %, soit 4 points de plus qu'en métropole. Ce besoin de main-d'œuvre qualifiée techniquement est lié à l'importance en emplois de la construction et d'industries traditionnelles dans la région comme les IAA, les industries du bois et du papier. À l'inverse, les offres de postes de haut niveau ne suffisent pas à répondre à

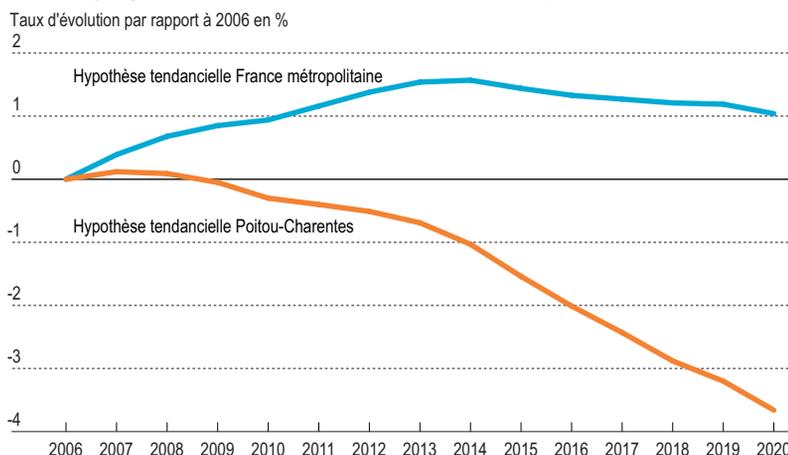
Évolution de la population active picto-charentaise (illustration 6)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs)

Note de lecture : selon l'hypothèse tendancielle, le nombre d'actifs picto-charentais pourrait atteindre 749 200 personnes en 2020

Évolutions projetées du nombre d'actifs (illustration 7)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs)

Projections d'actifs picto-charentais selon les différentes hypothèses* à l'horizon 2020 (illustration 5)

Nombre d'actifs en Poitou-Charentes	2006	2020				
		Hypothèse tendancielle	Activité haute des femmes	Activité haute des jeunes	Activité haute des 55-59 ans	Activité haute des 55-64 ans
Moins de 30 ans	174 400	166 000	166 300	171 000	166 000	166 000
dont moins de 25 ans	89 300	86 100	86 100	91 100	86 100	86 100
30 à 49 ans	416 400	376 900	378 300	376 900	376 900	376 900
50 ans et plus	186 900	206 300	207 100	206 300	209 700	259 600
dont 55 ans et plus	82 700	101 400	102 200	101 400	104 800	154 700
60 ans et plus	13 300	24 500	24 500	24 500	24 500	77 800
Total	777 700	749 200	751 700	754 200	752 600	802 500
Hommes	410 600	393 600	393 600	396 800	395 300	421 300
Femmes	367 100	355 600	358 100	357 400	357 300	381 200
Part des moins de 30 ans (%)	22,4	22,2	22,1	22,7	22,1	20,7
Part des plus de 50 ans (%)	24,0	27,5	27,6	27,4	27,9	32,3
Part des femmes (%)	47,2	47,5	47,6	47,4	47,5	47,5

(*) Cf. méthodologie

Source : Insee (EAR 2004-2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs)

une demande de jeunes diplômés du supérieur. De ce fait, ces derniers se positionnent sur le marché du travail national, où l'offre d'emplois qualifiés est plus importante. La mobilité des jeunes cadres se traduit par plus de sorties que d'entrées dans la région.

Par ailleurs l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes peut être entravée par l'échec scolaire. En région, la part des jeunes sans diplôme (37 %) reste en effet supérieure à la moyenne nationale (33 %). Des actions sont entreprises au niveau national pour les 16-25 ans comme les mises en place du Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) et du Parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (PACTE) destinés à faciliter l'intégration des jeunes en difficulté dans la vie active, en particulier dans les secteurs qui auront besoin de main-d'œuvre dans les années à venir comme le bâtiment, la logistique, l'hôtellerie-restauration ou encore le secteur social et les soins aux personnes.

Faciliter le travail des femmes

De même, le renforcement de l'activité féminine permettrait d'atténuer la baisse de la population active de seulement 0,4 point. L'impact de ce scénario « activité haute des femmes » est lui aussi limité par l'importance des générations du baby-boom dont les départs en retraite s'étaleront sur 2010-2020.

Dans la région, les femmes sont un peu plus présentes sur le marché du travail (67,7 %) qu'en moyenne nationale (67,1 %). Le développement des infrastructures favorisant la garde des jeunes enfants facilite leur insertion sur le marché du travail en leur permettant de mieux concilier vie de famille et activité professionnelle. En région, 54 places d'accueil hors du domicile des parents pour 100 enfants sont disponibles pour une moyenne métropolitaine à 43. Les taux d'activité féminins restent cependant à tous les âges inférieurs à ceux des hommes (illustration 8).

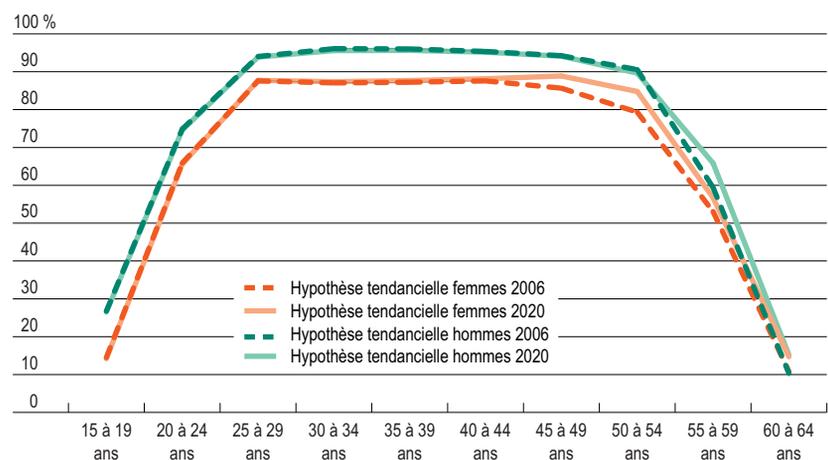
L'application de la loi relative à l'égalité salariale hommes-femmes du 24/03/2006 pourrait conduire à une modification des comportements. Elle prévoit des négociations avec les entreprises afin de supprimer les

écarts de salaire hommes-femmes avant décembre 2010, des aides aux entreprises pour les remplacements des salariés en congé de maternité. Elle vise aussi à favoriser l'accès des femmes à la formation professionnelle et à l'apprentissage en majorant par exemple le montant de l'allocation de formation lorsque le salarié est conduit à engager des frais supplémentaires de garde d'enfant.

Inverser la tendance en maintenant l'emploi des seniors ?

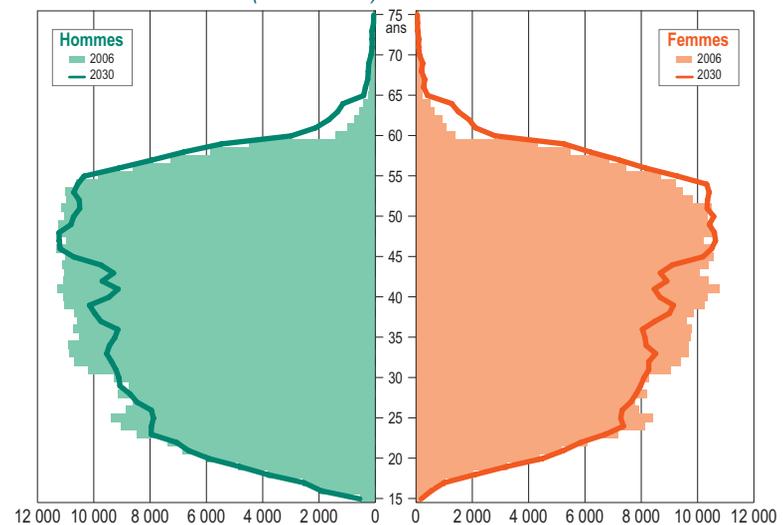
Un autre levier possible pour augmenter le nombre d'actifs (illustration 9) serait de renforcer les taux d'activité des seniors. Un premier scénario fait l'hypothèse d'élever les taux d'activité des 55-59 ans au niveau de celui des 50-54 ans. Il modère la baisse du nombre d'actifs

Taux d'activité 2006-2020 par tranche d'âge en Poitou-Charentes (illustration 8)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs, scénario tendanciel)

Pyramide des âges de la population active 2006-2020 en Poitou-Charentes (illustration 9)



Source : Insee (EAR 2004 à 2007 - Projections Omphale base 2005 et projections d'actifs, scénario tendanciel)

(-3,2% contre -3,7%). Le deuxième, donné ici à titre d'illustration, amène les taux d'activité des 60-64ans au niveau de ceux des 55-59 ans et présente un impact significatif. La tendance s'inverse selon cette hypothèse avec une augmentation de +3,2 % de la population active en 2020. Les plus de 50 ans représenteraient alors le tiers des actifs.

Le renforcement de l'activité des seniors à ce niveau est cependant peu réaliste en raison des taux d'activité faibles en région pour les actifs les plus âgés. En effet en 2006, les taux d'activité des 50-64 ans sont plus bas dans le Poitou-Charentes (55,2%) qu'en France métropolitaine (57,4 %). Cet écart avec la moyenne nationale double même en 2020 selon le scénario tendanciel. Ces générations qui auront 60 ans en 2020, sont entrées dans la vie active dans les années 80 avec des taux d'activité plus forts dans la région (45,4 %) qu'en France métropolitaine (43,6 %). Ces carrières débutées jeunes laissent supposer un départ plus précoce à l'horizon 2020. De plus, les taux d'emploi des seniors ont été impactés par les dispositifs mis en place dans les années 80 : recours

massif aux préretraites et dispositif de dispense de recherche d'emploi pour les chômeurs de plus de 55 ans.

En 2005, les taux d'emploi des 55-64 ans de la France étaient seulement de 37,3 %, loin des 50 % fixés par les objectifs de Lisbonne en 2010 pour l'ensemble des États membres. Dans la région, ces taux sont encore plus faibles (33,9 %).

Des défis à relever pour les entreprises et les pouvoirs publics

Concilier offre et besoin en main-d'œuvre dans l'avenir suppose donc des mesures qui peuvent concerner des publics différents : seniors, jeunes, chômeurs...

Parmi elles, la remontée des taux d'activité et d'emploi des plus de 50 ans pourrait nécessiter de profonds changements dans l'organisation des entreprises : aménagement des postes de travail et de leur durée, intégration des coûts de formation et de transferts de compétence.

Certaines mesures ont déjà été mises en place pour tenter de changer les pratiques dans les entreprises.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 instaure notamment un système de pénalités aux entreprises de plus de 50 salariés en cas d'absence de plan d'action en faveur de l'emploi des seniors. Par ailleurs, la loi du 1^{er} août 2008 relative aux droits et devoirs des demandeurs d'emploi prévoit une augmentation progressive de l'âge pour la dispense de recherche d'emploi et même sa suppression en 2012. De fait, des mesures comme le DIF (droit individuel à la formation) visent à maintenir ou améliorer les compétences des seniors.

La création de « Pôle Emploi » devrait permettre également de renforcer les efforts pour insérer les demandeurs d'emploi sur le marché du travail afin de limiter le risque de voir coexister des emplois vacants et un chômage élevé pour certaines catégories de population. ■

Olivier MAISONNEUVE

*P*opulation active, économie et emploi

À court terme, une baisse de la population active peut aider à réduire le chômage mais à plus long terme, elle peut avoir un effet inverse. La diminution du potentiel de croissance par la baisse de l'offre de travail peut avoir un effet dépressif sur le niveau de la production. Néanmoins, d'autres mécanismes sont à l'œuvre, comme l'augmentation de la productivité dont les gains projetés

sur longue période sont de l'ordre de 2 % par an selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Les effets seront différenciés territoire par territoire, selon la composition sectorielle et démographique locale. Or, la quantité et les qualifications des ressources en main-d'œuvre inciteront les entreprises à se maintenir ou non sur ces territoires.

Méthodologie

Les projections d'actifs de cette étude reposent sur la combinaison de projections de population totale et de taux d'activité.

Les projections de population suivent le scénario central standard base 2005 réalisé avec le modèle « Omphale ». Ce modèle consiste à faire évoluer les effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations.

Les taux d'activité de départ, datés au 1^{er} Janvier 2006 sont issus des enquêtes annuelles de recensement 2004-2007. Ces taux déclinés par sexe et âge sont projetés jusqu'en 2020 de façon parallèle à l'évolution des taux correspondants de la projection métropolitaine de référence. Ces projections de taux d'activité s'appuient sur une modélisation économétrique tenant compte de différents facteurs :

- impacts des réformes des retraites de 1993 et de 2003 ;
- évolution de l'apprentissage ;
- évolution de la durée des études.

Scénario tendanciel :

ce scénario se base sur l'observation des taux d'activité par sexe et âge quinquennal entre 1968 et 2005 et sur une modélisation logistique d'évolution de ces taux.

Activité haute des femmes :

dans ce scénario, les taux d'activité féminins des 25-44 ans et 55-59 ans connaissent d'ici 2050 une hausse de 5 points, identique à celle des 45-54 ans.

Activité haute des jeunes :

dans cette variante, les taux d'activité des 20-24 ans rejoignent, à l'horizon 2050, les taux d'activité moyens de l'Union européenne en 2005, soit 67 % pour les hommes et 57 % pour les femmes.

Alignement des taux d'activité des 55-59 ans au niveau des 50-54 ans :

dans ce scénario, les taux d'activité des 55-59 ans augmentent de 10 points à l'horizon 2050.

Alignement des taux d'activité des 60-64 ans au niveau des 55-59 ans :

ce scénario, peu réaliste, traduit une remontée de 30 points en 15 ans. Elle permet cependant de quantifier le potentiel de main-d'œuvre présent dans cette tranche d'âge.

Pour en savoir plus

Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 - La population continue de croître et le vieillissement se poursuit.

Insee Première, n°1089, Juillet 2006.

«L'accueil collectif et en crèches familiales des enfants de moins de 6 ans en 2005».

Études et résultats, n°548, Janvier 2007, Dress.

Loi sur «l'égalité salariale entre les femmes et les hommes» publiée au *journal officiel* du vendredi 24 mars 2006.

Circulaire DGEFP-DGT-DSS n°2009-31 du 9/07/2009 relative aux accords et aux plans d'actions en faveur de l'emploi des salariés âgés prévus par l'article 87 de la loi 2008-1330 de financement de la sécurité sociale pour 2009.

Définitions

Taux d'activité :

rapport entre le nombre d'actifs (ayant un emploi ou chômeurs) et la population totale correspondante. Conventionnellement, il est calculé pour la tranche d'âge 15-64 ans.

Taux d'emploi :

rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale correspondante. Conventionnellement, il est calculé pour la tranche d'âge 15-64 ans.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 825 889 452 (0,15 euros/mn)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Francis VENNAT
Rédacteur en chef : Jean-Pierre FERRET

Dépôt légal Octobre 2009
N° CPPAP 0908 B 06698 - ISSN 0221-1068
Code SAGE DEC29756